

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **FLUIDE A FREIN SILICONE DOT 5**

Usage du produit : Automobile - Liquide de frein.

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : M4011C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:
Radiator Specialty Co., of Canada
 1711 Aimco Blvd.
 Mississauga, ON, Canada
 L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant:
 Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information
 : (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence
 : 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:
 Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15. Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences : Liquide bleu clair. Inodore.
 Avertissement! Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer une irritation oculaire modérée. Risque de causer une légère irritation de la peau. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. Risque d'avoir des effets laxatifs. Risque de causer des lésions au foie et aux reins.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Inhalation : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Risque de produire une légère dépression du système nerveux central caractérisé par maux de tête, nausée, vertige et état de stupeur.

Peau : Risque de causer une légère irritation de la peau. Risque d'être absorbé par la peau.

Yeux : Risque de causer une irritation oculaire modérée.

Ingestion : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. L'ingestion de grandes quantités risque de causer la nausée, le vomissement, la diarrhée ainsi que la dépression du système nerveux central.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. En cas d'ingestion, peut causer des dommages au foie et aux reins par une exposition prolongée ou répétée.

Statut de cancérigène : Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement
 : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Siloxanes et silicones, di-me	63148-62-9	60,00 – 100,00
phosphate de tributyle	126-73-8	1,00 – 5,00
Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate	122-62-3	1,00 – 5,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Composés du phosphore; oxydes de silicium; formaldéhyde; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Bases; Acides; Oxydants; Sels métalliques.

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Siloxanes et silicones, di-me	P/D	P/D	P/D	P/D
phosphate de tributyle	5 mg/m ³ (inhalable) (vapeur)	P/D	5 mg/m ³	P/D
Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate	P/D	P/D	P/D	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

: Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Liquide visqueux	Apparence	: Liquide bleu.
Odeur	: inodore	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: 260°C	Densité relative	: 0,95 @ 20°C
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: 1	Solubilité dans l'eau	: Insoluble.

- Densité de vapeur (Air = 1)** : > 1
- Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)** : P/D
- Composés organiques volatils (COV)** : 0%
- Matières volatiles (% en poids)** : 85%
- Point d'éclair** : 182°C
- Point d'éclair, méthode** : TCC
- Température d'auto-inflammation** : Pas disponible.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Distance de projection de la flamme** : S/O
- Retour de flamme observé** : S/O
- Pression absolue du contenant** : S/O
- Viscosité** : 42,7 cSt
- Renseignement générique** : Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité/Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Peut se décomposer lentement à l'acide phosphorique et du butène à des températures supérieures au point d'ébullition. La présence d'eau peut provoquer une hydrolyse lente, ce qui donne : Acide phosphorique; alcool butylique.
- Polymérisation dangereuse** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
- Substances à éviter et incompatibilité** : Acides; Bases; Oxydants; Sels métalliques.
- Produits de décomposition dangereux** : Acide phosphorique. Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire et système digestif. Foie; Reins.
- Voies d'exposition** : *Inhalation:* OUI *Absorption cutanée:* OUI *Peau & Yeux:* OUI *Ingestion:* OUI
- Propriétés irritantes du produit** : Irritant léger pour la peau Irritant modéré pour l'oeil.
- Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL₅₀ (4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL₅₀</u>	
		<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Siloxanes et silicones, di-me	P/D	> 2000 mg/kg	> 19 400 mg/kg
phosphate de tributyle	7000 mg/m ³ (aérosol)	1390 mg/kg	> 3100 mg/kg
Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate	> 3,2 mg/L (aérosol)	> 4560 mg/kg	> 2000 mg/kg

- Statut de cancérogène** : Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérogène pour les animaux (A3) par ACGIH: phosphate de tributyle. Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérogène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Siloxanes et silicones, di-me	63148-62-9	350 mg/L Pleuronectes platessa (Plie d'Europe)	P/D	Aucun(e).
phosphate de tributyle	126-73-8	4,2 - 18 mg/L (divers)	P/D	Aucun(e).
Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate	122-62-3	> 1000 mg/L (ide mélanote)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Siloxanes et silicones, di-me	63148-62-9	> 200 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
phosphate de tributyle	126-73-8	2,6 - 9 mg/L (daphnie magna)	0,82 mg/L	Aucun(e).
Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate	122-62-3	> 1000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Siloxanes et silicones, di-me	63148-62-9	P/D	P/D	Aucun(e).
phosphate de tributyle	126-73-8	1,1 mg/L/72hr (algues vertes)	2,2 mg/L/96hr	Aucun(e).
Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate	122-62-3	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistence : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
phosphate de tributyle (CAS 126-73-8)	3,99 - 4,01	5,5 - 35 (Poisson)
Bis(éthyl-2 hexyl) sébacate (CAS 122-62-3)	10,1	4 (calculé)

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

Méthodes d'élimination

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Avertissement! Peut irriter les voies respiratoires. Cause une irritation oculaire. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Chemical Abstract Services
 SNC: Système nerveux central
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TCC: Tagliabue Closed Cup
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
- 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
- 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p>Préparée pour : Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p>Préparée par : ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/13/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 07/07/2016

No de révision

: 4

Informations de révision

: sections de la FDS mises-à-jour:
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

FIN DU DOCUMENT